



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial  
des HAUTES TERRES D'OC**

<p><b>Nombre de membres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En exercice : 18</li> <li>• Qui ont pris part à la délibération : 15</li> </ul>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le sept mars à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Vialavert (LE BEZ).</p>
<p><b>Date de convocation :</b></p> <p>28 février 2022</p>	<p><b>Etaients présents :</b></p> <p>- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Françoise PONS et Alain RICARD</p> <p>- Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Pierre BAILLY, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Francis CROS, Jim RONEZ et Anne-Lise SAUTEREL</p> <p><b>Absents excusés :</b> André CABROL, François BONO et Daniel VIDAL.</p> <p><b>Alain CABROL a été désigné secrétaire.</b></p>

[Délibération N° 2022-14 – Désignation à la CLE SAGE Agoût](#)

**Vu** l'arrêté préfectoral du 27 avril 2016 fixant pour une durée de 6 ans la composition de la CLE du SAGE Agoût,

**Considérant** que le mandat des membres arrive à terme le 27 avril 2022,

Monsieur le Président indique qu'il convient de désigner un délégué à la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et gestion des eaux (SAGE) « Agoût ».

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré désigne, **à l'unanimité** :

- Alain RICARD

pour représenter le PETR des Hautes Terres d'Oc à la commission locale de l'eau du SAGE Agoût.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Brassac, le 7 mars 2022

Le président,  
Jean-Marie FABRE.

